



LA DNGCD écorcherait-elle le dialogue social ?

NON, c'est RH qui bloque

La direction générale a opté pour la mise en place de services à compétence nationale avec des divisions éclatées sur tout le territoire (DNGCD, DNRED, SNDJ puis SEJF).

Ce choix organisationnel, par nature générateur de déplacements continuels pour que puisse s'exercer la représentation du personnel, ne posera plus de problème pour les CAP, puisque l'administration a pris pleinement la main sur cette instance qui permettait aux organisations syndicales de défendre la situation des agents et d'apporter des éclairages à l'administration en cas de besoin.

Dorénavant, la vigilance de la part des Organisations représentatives se fera a posteriori, et l'aide que nous, Force Ouvrière, apporterons aux agents, sera de l'ordre de l'accompagnement sur les recours. Nous avons pour cela structuré notre formation juridique.

Les disciplines, qui sont loin d'être le plus gros chantier RH, laisseront aux agents une possibilité d'être défendus par une OS ou un avocat comme par le passé. L'administration, en la matière, maintient la participation des représentants du personnel. Donc elle partage avec les OS les zones à risques et passe en force sur les autres instances.

Le sujet du nouveau dialogue social ne s'arrête pas là ; il peut aller de mal en pis si nous n'y prenons garde !

Alors que le gouvernement ne cesse de répéter que le président est attaché à un dialogue social de qualité, ce fait étant affirmé comme un des points forts du nouveau premier ministre, notre administration le dégrade.

UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS



FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

Nous pourrions attendre de l'administration des douanes le respect de cette nouvelle orientation gouvernementale, mais que nenni. Pour continuer à gouverner seule, toutes les interprétations sont de mise.

Ainsi nous venons de solliciter un entretien sur des sujets RH en PACA concernant les services aéromaritimes et leurs répercussions sur les agents. Comme il s'agit d'une direction nationale, les représentants du personnel ne sont pas obligatoirement à proximité géographique du lieu d'affectation de nos adhérents. Or les services RH refusent de convoquer les élus concernés, donc pour nous il s'agit de faire du bénévolat et de prendre en charge les déplacements.

Vous ne découragez pas le syndicat FO, nous accompagnons les agents jusqu'au bout de leurs démarches. Nous procédons ainsi depuis la création de notre organisation et nous ne nous laisserons pas intimider par les remises en question de nos acquis, mais nous les dénoncerons.

L'administration a fait le choix d'une direction répartie sur tout le territoire, et aujourd'hui elle agit sournoisement et n'assume pas les conséquences de sa politique, et respecte encore moins les agents qui servent notre administration.

C'est à croire que réduire les heures de nuits des agents de la surveillance, supprimer les remboursements des repas sur des services de longue durée, enfermer les agents de Paris spécial dans des contraintes administratives lourdes relatives à leurs défraiements, et supprimer des primes devenues des droits d'usage, ne suffit plus.

Nous avons tous compris que les organisations syndicales qui ne font pas de la cogestion deviennent des structures à neutraliser ; jusqu'où irez-vous pour obtenir cela ?

Si nous n'avions pas ce ressenti jusqu'alors, ces blocages successifs l'induisent durablement, au détriment de notre confiance dans notre administration.

SND FO le 16 juillet 2020